

TAYEB MALKI, LE COMBATTANT ET VÉTÉRAN COMMUNISTE D'ORANIE NOUS A QUITTÉ

Socialgerie, le 2 juin 2012

Son dernier combat remonte à peine à deux mois ! Dans une interview filmée consacrée aux témoignages d'anciens militants et citoyens autour de l'action d'Alger républicain au coeur du mouvement social et politique, il relatait avec sa verve et son humour habituels comment il réussit avec d'autres camarades à apporter la preuve des tortures et sévices qu'avaient subies les détenus de l'OS, alors que les autorités coloniales persistaient à les nier.

Tayeb MALKI demeurera aussi vivant dans les mémoires populaires que les actions que lui et ses camarades ont menées inlassablement contre le régime colonial, faisant progresser dans l'Oranie notamment les orientations de classe et de rassemblement national unitaire qui féconderont le combat pour l'indépendance.

Socialgerie présente à sa famille et à ses proches ses fraternelles condoléances et relaie à cette occasion quelques textes et émoignages en hommage à sa vie de digne fils de l'Algérie et de son peuple travailleur.

Sadek HADJERES

TAYEB MALKI VIENT DE S'ÉTEINDRE LE 1er JUIN 2012.

TÉMOIGNAGE-MESSAGE DE NOUREDDINE ABDELMOUMENE.

TAYEB MALKI NOUS A QUITTÉS - TÉMOIGNAGES.

1951 à ORAN - TAYEB MALKI, AU CŒUR DU MOUVEMENT UNITAIRE POUR L'INDÉPENDANCE - *extraits du récit que Me Ahmed Abid, avocat du barreau d'Oran et historien, a fait des procès à Oran des 47 militants de l'Oranie de l'OS, les 12 et 13 février 1951 et à Tlemcen de celui des meneurs de la grève des ouvriers agricoles de l'Oranie - El Watan 13 décembre 2006.*

LA GRÈVE DES DOCKERS DE FÉVRIER 1950 : UN DÉFI À L'ÉTAT COLONIAL FRANÇAIS - *Abid Ahmed, 13 février 2010. El Watan*

« Jovialité, sagesse et calme olympien » - *Henri Alleg évoque la figure de Ali Malki, dans un de ses ouvrages ("Mémoire algérienne" - édition Casbah, page 131).*

À tous les anciens militants et sympathisants du PCA et du PAGS
je vous informe que le vétéran du mouvement national et ouvrier algérien

Tayeb Malki

*ancien membre du comité régional d'Oranie
et
du comité central du Parti Communiste Algérien*

vient de s'éteindre
à quatre heure du matin

aujourd'hui vendredi 1 juin 2012

Il sera inhumé vers 17 h (*après la prière du 'asr*)
au cimetière de Aïn Beïda (Oran)

Les funérailles auront lieu à son domicile
à l'ex.cité Protin
au 46,Rue Benbassal Mahmoud Oran

Son téléphone est 0791626481 auprès de son fils Djamel

Bien à vous tous

B.Lechlech

TÉMOIGNAGE-MESSAGE DE NOUREDDINE ABDELMOUMENE

Je viens d'apprendre maintenant la triste nouvelle : le décès de notre camarade Tayeb Malki. Nous ne pouvions pas, malheureusement, arriver à temps avec nos camarades d'Alger pour assister à l'enterrement.

Je savais depuis quelques semaines qu'il était dans un grave état après sa chute.

Ce matin même, nous l'évoquions avec un camarade. Nous disions que grâce à toi, à Fateh et à Khaled le camarade Malki a pu être interviewé et a pu retracer son riche parcours de militant communiste, il y a seulement quelques mois, dans le cadre de la préparation du film sur *Alger républicain* pour le cinquantième anniversaire de l'indépendance.

Je ne connaissais pas directement le camarade Malki, mais j'ai été impressionné par le riche parcours de se modeste cadre et dirigeant communiste à travers l'image.

Il faut absolument que cet héritage soit mis entre les mains des anciens mais aussi des nouvelles générations.

Aujourd'hui, en pensant au camarade qui nous quitte, je me rappelle du témoignage d'Henri Alleg ("Mémoire algérienne" - *édition Casbah*, page 131) :

" Les camps d'été de l'UJDA installés à Sidi Ferruch en 1947, à Chréa, près de Blida en 1948, et à Cherchell en 1951, regroupaient plusieurs centaines de participants (plus de cinq cents pour le premier). Il ne s'agissait pas seulement de centres temporaires de loisirs mais aussi de stages d'éducation et de formation politiques ou se discutaient librement tous les problèmes qui agitaient l'Algérie et le monde. Afin que nul ne s'y trompe, on avait donné le nom de de République d'es jeunes à ces rassemblements. Les articles et les tracts qui s'y réfèrent indiquaient que cette appellation avait été

choisie afin d'évoquer l'Algérie future pour laquelle nous combattions, une Algérie libérée du colonialisme et de ses maux: misère, injustice, inégalité, exploitation, analphabétisme, racisme.

"Des élections avaient été organisées pour choisir les responsables Taïeb Malki, originaire de Mecheria, dans le Sud-Oranais, et secrétaire des cercles d'Oran-ville, apprécié par tous pour son bon sens, sa jovialité, en même temps que pour la sagesse et le calme olympien avec lequel il savait exposer son point de vue et régler les conflits, avait été élu "président de la République" des jeunes de Chréa. Son fez, sa tenue vestimentaire toujours impeccable et aussi la clarté avec laquelle il s'exprimait aussi bien en français qu'en arabe, en faisait aussi malgré sa jeunesse, une personnalité "représentative" face aux autorités locales, inquiètes de la présence sur leur territoire d'un rassemblement dont ils n'ignoraient pas la teneur "subversive" et qui, à l'encontre de toutes les normes coloniales, faisait fraterniser des jeunes Européens et de jeunes indigènes"

À nous de rester dignes de nos aînés, des hommes ordinaires, des hommes d'exception !

Noureddine Abdelmoumène

haut

TAYEB MALKI NOUS A QUITTÉS

Samedi 2 juin 2012

Vétéran du mouvement national et social algérien, Tayeb Malki s'est éteint à quatre heures du matin le vendredi 1 juin 2012. Il a été inhumé au cimetière de Aïn Beïda à Oran où il a milité pendant toute son existence au service des humbles.

Nous publions quelques articles et témoignage sur les combats de ce communiste qui fut un des artisans de la mutation du PCA à la veille de l'insurrection de 1954.

1951 à Oran Tayeb Malki, au cœur du mouvement unitaire pour l'indépendance

La vie de Tayeb Malki, c'est d'abord celle d'une mutation historique au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

Il a marqué, avec d'autres, un tournant radical du mouvement ouvrier algérien vers l'affirmation de l'union autour de la revendication indépendantiste. Les nostalgiques diront peut-être qu'un tel engagement plus ferme, sans réserve et moins tardif, aurait sans doute donné une configuration différente au destin national.

Nous publions des extraits du récit que Me Ahmed Abid, avocat du barreau d'Oran et historien, a fait des procès à Oran des 47 militants de l'Oranie de l'OS, les 12 et 13 février 1951 et à Tlemcen de celui des meneurs de la grève des ouvriers agricoles de l'Oranie.

Le contexte est marqué par la mutation des syndicats, où les corporations ouvrières les plus exploitées, musulmanes pour l'essentiel, jouent de plus en plus un rôle central par rapport aux corporations des fonctionnaires et des services publics, à majorité européenne.

Au cours de ces deux événements, où semblent fusionner luttes sociales et revendication nationale, la direction régionale du PCA, représentée notamment par Tayeb Malki, a joué un rôle essentiel.

Notons que quelques mois plus tard, le 17 juin 1951, le PCA obtient 26% des voix aux élections législatives et devient le premier parti du département d'Oran.

RÉCIT (extraits)

Le procès est vécu dans la rue, il se popularise. Le jour du jugement, le procès est marqué par diverses formes de protestation populaire. Devant le palais de justice, la foule se regroupe. Manifestants, militants nationalistes, de nombreuses femmes viennent exprimer leur solidarité.

Des arrêts de travail sont signalés chez les dockers et ouvriers du bâtiment aux cours de ces deux jours de jugement. Le lendemain, la foule est deux fois plus nombreuse, reconnaît le SLNA, organe du service d'espionnage du colonel Shoen. Après la levée de la dernière audience qui reporte le jugement au 6 mars 1951, tandis que les emprisonnés prennent place dans les voitures cellulaires, la foule devient houleuse et les manifestants tentent de briser le barrage de police. Ils se retirent ensuite en direction de la maison du peuple (siège de la CGT) où un meeting est organisé.

Les orateurs des différentes tendances prennent la parole : Bachir Merad et Elie Augonin au nom de l'USTO, Souyah Lahouri au nom du MTLD, Paul Cabalero et Tayeb Malki au nom du PCA, Ahmed Boudraâ délégué MTLD à l'assemblée algérienne.

Une résolution est votée qui déclare en conclusion : « **La population d'Oran lance un appel à toutes les organisations syndicales, aux partis et organisations nationales, aux démocrates et aux progressistes pour renforcer leur union afin de réaliser sans retard un front commun de lutte contre le colonialisme pour conduire l'Algérie dans la paix vers la libération.** »

À la fin du meeting, les manifestants regagnent ensuite les quartiers musulmans de la « ville nouvelle » et « Lamur » en chantant l'hymne PPA.

L'agitation est tendue.

Pendant ce temps, écrit *Alger Républicain* : « *La ville-nouvelle était littéralement encerclée par des agents de police. À la totalité des forces de police d'Oran, s'ajoutaient des détachements de gardes mobiles sur le pied de guerre avec leurs mousquetons.* »

À l'audience du 6 mars 1951, le même élan de solidarité populaire se reproduit, mais la contestation est plus violente cette fois-ci. La manifestation débouche sur un accrochage avec les forces de police : 6 blessés et 20 arrestations.

Le tribunal d'Oran rend son verdict. Les 47 militants du PPA sont tous condamnés et le total des années de prison qui leur est infligé s'élève à **121 années** sous l'accusation d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

Ils sont pour la mémoire : Hammou Boutlélis, Benziane Mohamed Hocine, Ould-Brahim Othmane, Bé Bri Missoum, Mekhatria Mohamed, Oudah Benattia, Mahdjoub Djillali, Tchouar Choai'b, Genafda Mohamed, Benosman Mohamed, Loukil Mohamed, Klouch Djedid, Mohamed, Benalla Hadj, Zabana

Ahmed, Abdelkader Ben Mohamed dit « Lazaoui », Benamar Brahim dit « Bensnouci », Bellaoui Abdelkader, Ziane Chérif Ahmed, Tayebi Abdelkader, Oudah Benaouda, Benhadou Bouhadjar, Bouyahia Mohamed, Merzouk Mohamed Saïd, Kerdjou Bensaâda, Ahmed Khodja Bouras, Ouis EI Batache, Benachenhou Ben Ali, Bestaoui Mohamed, Rachi Abdellah, Halouz Ahmed. Sahnouni Abdelkader, Bekkara Ahmed, Bellouedj Miloud, Naceur Kouini Abdelkader, Senouci Bériksi Boumediène, Rebahi Boucif et SNP Mohamed Ben Aïssa.

Le deuxième procès concerne les meneurs du mouvement gréviste des ouvriers agricoles de l'Oranie en septembre 1951 et qui a donné lieu au siège du centre agricole colonial de Descartes (Ben Badis) près de Tlemcen.

Au cours du mois de septembre 1951, période des vendanges, l'Oranie agricole est ébranlée par un mouvement de grèves généralisées. Son ampleur et son caractère violent ont eu des retombées importantes sur les attitudes des forces en présence.

Pour le colonat européen, le mouvement a eu une démonstration d'une mutation menaçante dans le monde rural. Dans un instinct d'autodéfense, il recourt à la formation de milices. Sentant la tempête venir, le maire "Youg d'El Amria" entre Oran et Témouchent crée, le 9 août, une milice « *contre une éventuelle insurrection* ».

Il ne s'était pas trompé.

Dès le début de septembre, un mouvement de grève se déclenche dans la région de Témouchent. Faisant tâche d'huile, il s'étend à la région de Tlemcen Descartes à l'Est et Sebdou à l'Ouest. À Descartes, le mouvement évolue vers une forme de violence pré-insurrectionnelle.

En résumé, les ouvriers agricoles grévistes descendent au village de Descartes, des bagarres éclatent entre algériens et européens aux bars des colons. La caserne de la gendarmerie est assiégée par les grévistes qui brisent les fenêtres. La foule force les portes de la caserne et des magasins d'armes, libère un de leur compagnon de la prison par la force.

Les gendarmes prennent la fuite et utilisent les grenades lacrymogènes.

Les grévistes occupent le village tard dans la nuit et procèdent à la destruction des poteaux électriques et de téléphone.

Il aura fallu aux forces coloniales recourir à la mobilisation de la garde mobile de la gendarmerie de SBA, Tlemcen et Témouchent pour venir à bout de ce siège.

12 arrestations sont effectuées parmi les meneurs de grève qui passent en correctionnel devant les tribunaux de Lamoricière (O/Mimoun) et de Tlemcen pour « *rébellion et tentative de meurtre* ». Pour les prévenus de Descartes, trois avocats étaient constitués Hassar Djillali Abdelkader, Chergui Mehieddine et Auguste Thuveny.

Le jour du procès à Lamoricière « *l'administration avait peur, estime "Alger Républicain", malgré les gendarmes, gardes mobiles et policiers, les manifestations de solidarité ont pu avoir lieu. Des cars bondés de travailleurs étaient arrivés d'Oran, de nombreux fellahs avaient fait des dizaines de kilomètres pour venir soutenir leurs frères de Descartes* ».

Le verdict n'est rendu que la nuit après que la foule rassemblée devant le tribunal eut été dispersée. Le verdict conclut à l'acquittement de 6 ouvriers agricoles et la condamnation de quatre meneurs qui sont : Berrahou Mahjoub, Boumediène Boumediène, Hallel Ahmed et Hamdaoui Kouider. Un appel est interjeté et fixé pour le 9 novembre 1951. À la veille du jour d'appel, l'événement est marqué par diverses formes de solidarité pour l'acquittement des condamnés. Des meetings sont organisés par les partis nationalistes toutes tendances confondues. A celui de Tlemcen, prennent la parole : Chalabi (Ouléma), Méziane (UDMA), Bellistant (PCA), Boudha (MTLD), Mahrouz Benamar (CGT), 1000 personnes assistent au meeting.

À Oran, le meeting est organisé par la CGT où cheikh Saïd Zemmouchi (Ouléma) prend la parole devant 600 personnes. La formation d'un comité de défense est composé de maîtres Maria-Louise Cachien et Braun du barreau de Paris et maîtres Thuveny, Chergui et Hassar. Le jour du jugement à Tlemcen, la ville connaît une tension inhabituelle. Des manifestations populaires agitaient Tlemcen en pleine effervescence. Les manifestants scandent des mots d'ordre qui poussent à la révolte : « S'berr D'berr » (la patience est à

bout). Le jugement est mis en délibéré, le verdict n'est rendu que trois jours plus tard. Tandis que les deux autres sont libérés, Berrahou est condamné à 15 mois de prison et Boumediène Boumediène à 6 mois de prison.

Quelques jours plus tard, alors que les détenus devaient être transférés à la prison de Berrouaghia par train, les travailleurs d'Oran sont informés de l'opération. 150 femmes de l'Union des femmes algériennes (UFA) dont Yamina Nora et Gaby Gémenez s'opposent au passage du train. Quelques femmes parmi les manifestantes se couchent sur la voie ferrée du pont St Charles (à Oran) pour témoigner de leur solidarité, les gardiens recourent aux voitures pour transporter les prisonniers jusqu'à Tlélât (banlieue oranaise). Tout le long du trajet Tlélât-Alger, à chaque arrêt de train, des délégations de travailleurs l'attendaient pour apporter le témoignage de soutien aux condamnés (Perrégaux, Orléans-ville, Blida, etc.).

Ainsi comme on a eu à le constater quelques mois plus tôt, le procès de rupture en tant que style de défense reprend tout son caractère avec l'affaire de Descartes. Popularisation du procès à travers l'instrumentalisation de la presse (Alger Républicain/Algérie libre), l'agitation des manifestations de masse avec tenue de meetings où s'impliquent et interviennent les représentants des diverses tendances du mouvement national algérien. Et lorsqu'un mot d'ordre tel « S'berr d'berr » est scandé, ce n'est que pour faire revêtir au procès son caractère éminemment politique. Dans le sens où ce qui s'est passé à Descartes et ailleurs exprime la soif et l'urgence du peuple algérien de s'affranchir du colonialisme français. Une telle cause juste dans son essence ne pouvait qu'interpeller, pour sa défense, les hommes et les femmes épris d'humanisme et de justice de quelque bord qu'ils soient. Qu'ils soient des praticiens du droit tels Thuveny qu'on a rencontré déjà dans le procès de 47 militants de l'OS et ses confrères venus du barreau de Paris, qu'ils soient les porte-parole des différentes tendances du mouvement national (Oulémas/MTLD/PCA), qu'ils soient de différentes origines raciales, algériens ou européens, qui nous offrent l'image d'une Yamina Nora et Gaby Gémenez, deux femmes parmi d'autres, se couchant sur les rails pour empêcher le train de passer. Une telle popularité du procès qui fait vivre par son écho un espace humain qui s'étend de Tlemcen à Berrouaghia, de l'Algérie à la France. De telle sorte qu'un style de défense aurait provoqué rééquilibrage des rapports de force entre un tribunal a priori accusateur qui devient accusé et des accusés qui deviennent accusateurs à telle enseigne que devant la réaction de l'opinion publique, le tribunal hésite pendant trois jours pour prononcer son verdict en acquittant les uns et en réduisant les peines pour les autres, contraint d'assurer par son jugement le maintien de l'ordre colonial.

De tels faits historiques, insignifiants apparemment, mais accumulés, ont préparé et conditionné l'atmosphère du déclenchement du 1er novembre 1954, n'en déplaise à ses légitimistes aujourd'hui. Par ailleurs, c'est par l'engagement de tels militants de droit humain comme Thuveny qui lui valu d'être assassiné par « la main rouge » au Maroc, que l'Algérie indépendante lui a consacré aujourd'hui la « Place Thuveny » devant la cour d'Oran pour commémorer sa mémoire et que le barreau d'Oran puise l'origine de son historique à partir de son nom. De telles figures comme Chergui Mehieddine, Hassar, Maria-Louise Cachin, Sportès, J. Vergès, tels les « porteurs de valises » du réseau Jeasson « ces traîtres qui ont sauvé l'honneur de la France » et qui ont contribué par leur humanisme à ce que l'Algérie soit libre et indépendante. A de tels hommes, à de telles femmes, je voulais consacrer cet aperçu juridico-historique pour commémorer leur mémoire à l'occasion de la visite d'un des leurs à Oran : Jacques Vergès. Des êtres desquels je puise ma fierté d'appartenir à leur lignage. Merci à eux d'avoir existé pour nous un jour.

Ahmed Aabid
avocat du barreau d'Oran et historien.

El Watan 13 décembre 2006
Lien : vitamine-dz

haut

Tayeb Malki était sur le terrain, un an plus tôt au cours de la fameuse grève des dockers de février 1950, en solidarité avec le peuple vietnamien, et dont Me Ahmed Aabid dit dans un autre de ses articles qu'elle fut un « défi à l'ordre colonial français ».

La grève des dockers de février 1950 : Un défi à l'Etat colonial français

En janvier 1950 se tenait la IV^e conférence des syndicats CGT de l'Algérie. Le Comité de coordination des syndicats confédérés d'Algérie (CCSCA) y présenta son rapport d'activités. L'organe dirigeant, analysant l'évolution du mouvement syndical et le bilan des luttes ouvrières qui ont marqué la fin des années 1940, souligne la nette élévation de la combativité ouvrière et le déplacement du centre actif du mouvement syndical algérien, qui passe des corporations des fonctionnaires et services publics (à majorité européenne) aux corporations ouvrières les plus exploitées (à majorité musulmane) pour le bien-être et la liberté.

Pour le CCSCA, ce fait devait entraîner une conséquence d'une grande importance : « Aux côtés des problèmes d'ordre purement économique ou social, conclut-il, se pose le problème de la participation effective du mouvement syndical à la lutte contre l'oppression nationale et le régime colonial qui sévissent en Algérie. » Un mois plus tard, la grève des dockers d'Oran, en février 1950, requiert une place à part dans l'histoire du mouvement ouvrier algérien. En exécution d'une résolution de la CGT de France recommandant le boycott des bateaux en partance pour l'Indochine, l'initiative de son application émane des ports d'Algérie avant ceux de France. Dans un face-à-face mettant aux prises l'administration coloniale et les dockers algériens, il s'agissait pour l'appareil répressif colonial de « mettre à genoux » les dockers d'Oran quant à leur fermeté à boycotter les bateaux d'armement et d'approvisionnement à destination du Vietnam. Expression de solidarité avec le peuple vietnamien en guerre contre le colonialisme français, elle est surtout pour les dockers un défi anticolonialiste à relever. Par son enjeu et la popularité à laquelle elle donnera lieu, la portée de cette épreuve va imprégner les luttes sociales d'un souffle d'espoir.

Signes annonciateurs

En juin 1949, les 2 500 dockers d'Oran (...)

Voir l'article mis en ligne sur socialgerie : [FÉVRIER 1950 : UN DÉFI CINGLANT À L'ÉTAT COLONIAL - LA GRÈVE HISTORIQUE DES DOCKERS D'ORAN - article 182 - illustré par Mireille MIALHE & Boris TASLITZKI \[1\]](#)

haut

« Jovialité, sagesse et calme olympien »

Henri Alleg évoque la figure de Ali Malki, dans un de ses ouvrages ("Mémoire algérienne" - édition Casbah, page 131).

" Les camps d'été de l'UJDA installés à Sidi Ferruch en 1947, à Chréa, près de Blida en 1948, et à Cherchell en 1951, regroupaient plusieurs centaines de participants (plus de cinq cents pour le premier). Il ne s'agissait pas seulement de centres temporaires de loisirs mais aussi de stages d'éducation et de formation politiques ou se discutaient librement tous les problèmes qui agitaient l'Algérie et le monde. Afin que nul ne s'y trompe, on avait donné le nom de République des jeunes à ces rassemblements. Les articles et les tracts qui s'y réfèrent indiquaient que cette appellation avait été choisie afin d'évoquer l'Algérie future pour laquelle

nous combattions, une Algérie libérée du colonialisme et de ses maux : misère, injustice, inégalité, exploitation, analphabétisme, racisme.

"Des élections avaient été organisées pour choisir les responsables. Taïeb Malki, originaire de Mecheria, dans le Sud-Oranais, et secrétaire des cercles d'Oran-ville, apprécié par tous pour son bon sens, sa jovialité, en même temps que pour la sagesse et le calme olympien avec lequel il savait exposer son point de vue et régler les conflits, avait été élu "président de la République" des jeunes de Chréa. Son fez, sa tenue vestimentaire toujours impeccable et aussi la clarté avec laquelle il s'exprimait aussi bien en français qu'en arabe, en faisait aussi malgré sa jeunesse, une personnalité "représentative" face aux autorités locales, inquiètes de la présence sur leur territoire d'un rassemblement dont ils n'ignoraient pas la teneur "subversive" et qui, à l'encontre de toutes les normes coloniales, faisait fraterniser des jeunes Européens et de jeunes indigènes"

Lien : *Socialalgérie*

[haut](#)

Un camarade oranais envoie à Socialgerie des souvenirs familiaux que lui a confié une fille d'un des amis proches du regretté Tayeb Malki

« ...Je viens de lire avec retard la nouvelle du décès de Tayeb Malki.

Une qualité qu'avait Malki et qui n'a pas été reprise dans les témoignages, mais était évidente dans les articles d'Alger-Républicain des années cinquante, était sa façon simple et efficace de s'exprimer en arabe dialectal dans ses discours. Il était en fait le 'traducteur' de ses camarades qui s'exprimaient en français et en moins bien en arabe. Vous devez savoir tout cela, mais c'est bien de le rappeler aux jeunes.

Une autre chose que ses camarades et amis devraient essayer de récupérer - ou photocopier - ce sont bien les documents historiques qu'il avait chez lui.

Je sais cela du fait que Malki était le seul qui venait voir mon père. Faut dire que Malki comptait beaucoup sur mon père pour régler ses problèmes surtout familiaux (là où les deux familles avaient bien ri, était le moment où Malki allait avoir son premier petit-fils. Il ne savait pas quoi faire et était venu chercher mon père au milieu de la nuit pour l'emmener à l'hôpital !).

Mais le problème n'était pas réellement là. Il venait, alors que les autres avaient du le trouver inutile et malade. Donc, je le voyais souvent à la maison.

Il était aussi, et cela l'a bien servi, celui qui parmi sa génération était resté en bonne santé, certainement à cause de son origine de solide gaillard du Sud.

Une mémoire ouvrière et patriotique qui s'en est allée... »

[haut](#)

Notes

[1] [Un voyage singulier : deux peintres en Algérie à la veille de l'insurrection \(1951-1952\). Mireille Miaillhe et Boris Taslitzky, exposition à la bibliothèque Nelson Mandela, à Vitry sur Seine, en octobre 2009- le catalogue de l'exposition est accessible en cliquant sur le lien \(...\), ou en se référant à l'article 187\)](#)